

AP 2 : LE CHOIX D'UN NOUVEL EQUIPEMENT NOMADE ET SECURISE

CM 2023. Protégé par le droit d'auteur

Activités du référentiel – épreuve E4

- **GESTION DU PATRIMOINE INFORMATIQUE**
- **MISE A DISPOSITION DES UTILISATEURS D'UN SERVICE INFORMATIQUE**

MISSIONS

Il a été décidé d'équiper **les collaborateurs des agences** d'un nouvel équipement. En effet, ces salariés disposent déjà d'un smartphone professionnel et d'un ordinateur portable ; mais un nouvel équipement **neuf, portable, très léger, mince et très autonome** s'avère indispensable pour permettre à ces collaborateurs d'associer télétravail et déplacements chez les clients. Lors de ces déplacements chez les clients, ils utilisent cet équipement pour réaliser les devis clients et proposer de nouveaux contrats en se connectant à distance à l'infrastructure de l'entreprise pour avoir accès aux documentations (devis, contrats, conditions générales, tarifs...).

Un double enjeu préoccupe la DSI :

- intégrer ce projet dans la politique de sécurité de l'entreprise
- promouvoir une DSI numériquement responsable et écologique

Le projet d'étude qui vous est confié est de présenter :

- Les caractéristiques techniques (mémoire, processeur....) que devra respecter le poste de travail en justifiant vos choix
- La (les) caractéristique(s) (labels, indicateurs, indices....) que vous avez sélectionné(es) pour choisir un équipement le plus écologique possible
- Une comparaison de deux machines respectant tous les critères pour un budget total de 140 000 HT (sans OS ni logiciel), en précisant le nombre de machines commandées (en le justifiant)
- Une note à destination des utilisateurs expliquant les règles relatives au mot de passe que vous allez imposer pour le choix du mot de passe de ce nouvel équipement (vous pourrez vérifier votre politique de mot de passe en utilisant l'outil de la CNIL suivant : <https://www.cnil.fr/fr/verifier-sa-politique-de-mots-de-passe>)

PLANNING DU PROJET

- Séances de travail en atelier : 4 octobre – 18 octobre
- Remise des documents écrits et intégration des documents individuels au portefeuille de compétences le 15 novembre
- Présentations orales par groupe : 15 novembre

REALISATIONS ET LIVRABLES

- Les travaux sont réalisés en groupe de 2 ou 3 étudiants
- Les documents écrits seront imprimés et remis le 15 novembre

- Une présentation orale par groupe le 15 novembre avec un diaporama professionnel, le temps de parole de chaque étudiant sera de 5 minutes
- Les documents demandés devront être intégrés à votre portefeuille de compétences le 15 novembre :
 - Caractéristiques du poste de travail
 - Caractéristiques écologiques d'un matériel informatique
 - Comparaison de deux machines sélectionnées, choix, nombre et budget réel
 - Note relative au mot de passe utilisateurs

CONSIGNES

- Tous les documents contiennent le logo de l'entreprise, et une page de garde contient au minimum le nom des étudiants et la classe
- La présentation, l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire sont vérifiés
- Le diaporama ne contient pas de phrases rédigées, comporte des illustrations professionnelles et respecte une charte graphique professionnelle.